

**EXTRAIT**du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole**Séance du 14 mars 2022**

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 32
Nombre de procurations : 03
Nombre de conseillers votants : 35
Date de convocation : 08 mars 2022
Date de publication : 21 mars 2022

Conseillers-ères présents-es :

M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
Mme Isabelle MANGIN, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Sylvette MARCHAND, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, Mme Frédérique DRAY, M. Philippe JABOVISTE, Mme Maryline MIRAT, M. Alexandre DOUZENEL, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Jean-Michel REBILLARD, Mme Blandine CRETIN-MAITENAZ, M. Patrice CERNELA, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Patricia ANTOINE, M. Mohamed MBITEL, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, M. Hervé PRAT, Mme Laetitia JARROT-MERMET, M. Nicolas GOMET, M. Ako HAMDAOUI, M. Timothée DRUET, Mme Nadine HERRMANN

Référence

22.14.03.08

CommissionVie Sportive, Culturelle et
Associative**Objet**Label Ville d'Art et
d'Histoire : Demande de
subvention 2022 à la DRAC
de Bourgogne Franche-
Comté**Secrétaire de séance**

M. Timothée DRUET

Rapporteur

M. Jean-Philippe LEFÈVRE

Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :

M. Mathieu BERTHAUD à M. Alexandre DOUZENEL (DCM 22.14.03.01 à DCM 22.14.03.06)
M. Jean-Pierre CUINET à M. Jean-Baptiste GAGNOUX
Mme Laetitia CUSSEY à Mme Catherine DEMORTIER
Mme Christine MUGNIER à M. Jean-Pascal FICHÈRE

Conseillers-ères absents-es non représentés :

Mme Catherine DEMORTIER (DCM 22.14.03.18)

Depuis le 4 novembre 1992, la Ville de Dole est signataire d'une convention « Ville d'Art et d'Histoire » avec le Ministère de la Culture, renouvelable tous les 10 ans. En concertation avec les services de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) de Bourgogne Franche-Comté, le service patrimoine a initié, sur l'année 2020 - 2021, l'élaboration d'un bilan des actions patrimoniales entreprises par la Ville. La collectivité poursuit ce travail et engage la procédure de renouvellement du label. Un travail de concertation va débuter avec la DRAC et les différents partenaires afin d'établir un nouveau projet de valorisation, et de médiation de l'architecture et du patrimoine de Dole.

Fort du soutien financier de la DRAC, le service Animation du Patrimoine conçoit, coordonne et réalise différentes actions de valorisation, d'éducation et de sensibilisation au patrimoine, pour un budget global de 43 440 €, tel que décrit ci-dessous:

OPÉRATIONS	COÛT
Action culturelle tout public	30 000 €
Médiation culturelle adulte / jeune / enfant / famille	13 440 €
TOTAL	43 440 €

L'ensemble des actions présentées s'appuient sur la participation financière et humaine des services transversaux de la ville. Aussi, pour une présentation sincère de l'action menée par la ville pour valoriser le patrimoine et le label Ville d'Art et d'Histoire, le budget intègre toutes les actions portées ou assistées par le service patrimoine.

Les actions culturelles menées cette année sont :

- La programmation de visites guidées quotidiennes en juillet et en août en collaboration avec l'Office de Tourisme du pays de Dole ;
- La conception et la réalisation d'une exposition estivale : « *Dole au XIX^e, l'esprit d'un siècle* », titre provisoire. Un parcours dans la ville complétera cette exposition, afin de faire découvrir les lieux emblématiques de Dole ;
- La formation des guides-conférenciers dans le cadre des nouveaux parcours de visites estivales ;
- La réalisation de contenu pour des supports numériques. La création de parcours culturels sur l'application de la Ville de Dole (photos, repérages) ;
- La coordination des Journées Européennes du Patrimoine (inventer de nouvelles médiations inclusives) ;
- Une contribution à des articles et reportages patrimoniaux.

L'année 2022 marque le Bicentenaire de la naissance de Pasteur. Le service patrimoine est pleinement mobilisé pour participer aux actions et événements culturels autour de ce temps fort.

Au-delà de ce moment particulier, le service réfléchit à plusieurs visites guidées, et outils de médiation (livrets, ateliers...) à proposer aux habitants et établissements scolaires afin de présenter autrement le patrimoine doleis.

Le théâtre municipal sera mis à l'honneur durant toute sa première année de réouverture pour proposer des visites et médiations au plus grand nombre.

Les réalisations en termes de médiation culturelle sont les suivantes :

- L'accueil des classes et de groupes périscolaires de la ville et de l'agglomération de Dole dans le cadre de visites guidées ;
- La création d'ateliers et de support d'Éducation Artistique et Culturelle ;
- Projet d'Éducation Artistique et Culturelle – Levez les yeux ;
- La réactualisation de l'offre pédagogique suite à la pandémie ;
- Le soutien à la création de supports pédagogiques (expositions) ;
- La programmation de rendez-vous patrimoine et visites nocturnes (une rue – une chanson) ;
- Actions de sensibilisation PSMV.

Pour l'année 2022, une participation financière de 18 000 € est sollicitée auprès de la DRAC de Bourgogne Franche-Comté pour ces opérations, selon le plan de financement suivant :

FINANCEMENT	Montant de la participation	Taux de participation
Ville de Dole	25 440 €	59%
DRAC Bourgogne Franche-Comté	18 000 €	41%
TOTAL	43 440 €	100%

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel ci-dessus pour les actions menées dans le cadre du label Ville d'Art et d'Histoire,
- **SOLLICITE** la participation financière de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne Franche-Comté,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette demande.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Actions Culturelles / Animation du Patrimoine
- DRAC de Bourgogne Franche-Comté

Fait à Dole, le 14 mars 2022.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire

Jean-Baptiste GAGNON

